

## FICHE SYNTHÈSE, APPEL À PROJET : (JEUNES ET) PLEIN D'EUROPE !

---

**Porté par : OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse)**

**Date de clôture : 30/11/2020**

**Description :** À l'occasion de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne, l'OFAJ souhaite soutenir la rencontre et la participation des jeunes de France, d'Allemagne et d'autres pays d'Europe. Les projets doivent porter sur les défis auxquels l'Europe doit faire face aujourd'hui, comme le Coronavirus, le Brexit, la montée du populisme et du nationalisme, ou encore les différents enjeux climatiques. L'appel à projets « (Jeunes et) plein d'Europe » vise donc à promouvoir les échanges sur l'Europe et l'avenir européen entre les jeunes français, allemands et européens.

Objectifs :

- continuer à mettre en œuvre des échanges européens : échanges et discussions sur un ou plusieurs thèmes européens sous forme de rencontres en ligne ou en présentiel,
- promouvoir les compétences interculturelles des jeunes en France, en Allemagne et en Europe afin de développer de nouvelles perspectives pour les échanges de jeunes,
- renforcer l'engagement des jeunes pour l'Europe.

**Types de projets soutenus :**

**Le format du projet financé peut être choisi librement.** Il peut s'agir d'une rencontre présentielle, une rencontre numérique ou d'une rencontre hybride avec une phase en ligne et une rencontre physique. Un «rassemblement» numérique peut donc être subventionné tout autant qu'un chantier, un séminaire éducatif, des rencontres sportives, des conférences, des tables-rondes, des tutorats ou un projet de rencontre classique. **Les règlements sanitaires en vigueur doivent être respectés.**

**Thèmes prioritaires** (un projet doit une ou plusieurs des questions suivantes):

- L'avenir de l'Europe du point de vue des jeunes Européennes et Européens. Comment continuer après le Brexit et la crise de la covid-19?
- La crise de la covid-19, une expérience et un défi européens
- Formation professionnelle, entrepreneuriat et intelligence artificielle
- Développement durable et protection de l'environnement
- Sport et culture

NB : Pour plus de détail sur les thématiques à aborder, consultez les pages 2 et 3 de l'AAP [directement ici](#)

**Critères d'éligibilité :**

Éligibilité du porteur de projet : Le projet doit être porté par des associations à but non lucratif, des autorités locales ou régionales, des organisations et associations dans le secteur de l'éducation non-formelle des enfants et des jeunes adultes, de la culture, des sciences, des médias et du sport.

Le projet peut également être porté par des établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel, ou encore par des comités de jumelage.

Partenariat : Chaque projet doit être réalisé par un consortium composé d'un partenaire français et d'un partenaire allemand. Pour les projets trinationaux, un partenaire du pays tiers<sup>1</sup> en question doit également faire partie du consortium.

Période de réalisation du projet : jusqu'au 31/12/2020

Durée du projet : non précisée

---

<sup>1</sup> Pays tiers éligible pour cet AAP :

Union européenne : Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie;

Europe du Sud-est : Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Kosovo, Monténégro, Macédoine du Nord et Serbie;

Europe de l'Est : Belarus, Géorgie, Moldavie, Fédération de Russie et Ukraine.



Publics bénéficiaires : Jeunes de 3 - 30 ans qui résident dans l'un des différents pays représentés

! Les projets incluant des [JAMO](#) (*Jeunes avec moins d'opportunités*) seront favorisés.

Langues : Le français et l'allemand doivent être privilégiés en tant que langues du projet; dans le cadre de projets trinationalaux, l'anglais peut servir de langue de communication.

### Critères de sélection :

- L'apprentissage interculturel
- Caractère innovant
- Implication des jeunes dans la mise en œuvre du projet
- Impact et durabilité du projet
- Documentation/évaluation

### Financements:

Montant de la subvention : max 15.000€ de subvention forfaitaire/ projet

Versement de la subvention : Acompte allant jusqu'à 80% après validation de la demande

#### Frais éligibles :

- Frais de voyage et de séjour en cas de rencontres présentiellelles
- Frais de programme tels que :
  - Location de matériel informatique
  - Location d'outils numériques, frais de licence pour des services en ligne
  - Frais de connexion Internet si nécessaire
  - Autre matériel pédagogique
  - Rémunération de l'équipe d'encadrement (y compris frais de consultation ou de conseil technique nécessaires pour la bonne mise en œuvre du projet)
  - Billets d'entrée, etc.

! Les frais d'investissements (comme l'achat de matériel ou le développement de plateformes) sont exclus.

### Modalités et démarches :

Demande de subvention : Les demandes de subventions se font à travers des formulaires suivants :

- [Formulaire pour rencontres en ligne](#)
- [Formulaire pour rencontres présentiellelles et les formats mixtes](#)

Le formulaire de demande doit être accompagné d'un programme prévisionnel.

Le dossier de demande doit être envoyé uniquement par mail à l'Unité « Régions, Europe et Voisinage » ([europa@ofaj.org](mailto:europa@ofaj.org)). Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Les candidatures seront examinées mensuellement, en vue de permettre une mise en œuvre au cours du second semestre, elles peuvent être soumises jusqu'au 30 de chaque mois jusqu'au mois de novembre inclus.

Communication : Le projet doit comprendre une stratégie de communication publique (par le biais des réseaux sociaux, des médias, de dépliants, d'affiches, etc.). En plus, les responsables des projets sélectionnés s'engagent à informer les médias locaux et régionaux, et, en cas de projet trinational, les services de coopération et d'action culturelle des ambassades ainsi que les Instituts français et les Instituts Goethe des pays impliqués dans le projet. Le soutien de l'OFAJ sera explicitement mentionné et [son logo](#) figurera sur l'ensemble des documents de communication du projet.

### Informations complémentaires :

Contact (Ligue de l'Enseignement) : Julien MEYER ([jmeyer@laligue.org](mailto:jmeyer@laligue.org)).